

Objectif de la stratégie	H1
Autres objectifs concernés	G1, G4
No de l'activité	H-02

Programme d'activité 2012-2013

Offre en formation et conseil dans les pays voisins et en Europe de l'Est

Contexte et définition du problème

AGRIDEA entretient, avec des pays voisins, plusieurs relations développées au travers de manifestations communes ou de projets. Ces contacts et ces formes de collaboration permettent un échange d'expériences et la constitution de réseaux, en particulier au sein de l'Académie internationale des conseillères et conseillers agricoles et ruraux (IALB) dans l'espace germanophone avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie (Tyrol du sud). Celle-ci est active dans les domaines des méthodes de conseil, modération, méthodes de planification participatives, développement organisationnel, production durable et développement de l'espace rural. Dans le cadre du projet «RENE», ce cercle est élargi principalement aux nouveaux pays membres de l'UE. Ces pays sont en pleine phase de transition entre une économie planifiée et une économie de marché. En liaison avec leur entrée dans l'UE, la Suisse s'est engagée à participer au fonds de cohésion pour un montant d'un milliard de francs. Cet argent devrait être investi avant tout dans les domaines de la sécurité et de la stabilité, de l'environnement et des infrastructures, de la promotion de l'économie privée, de la formation et du développement social. AGRIDEA considère qu'avec ses compétences en termes de méthodes et de techniques, elle peut proposer ses services pour les pays et s'inscrit dans les quatre domaines principaux du fonds de cohésion envisagés actuellement. L'identification des besoins et le positionnement approprié des projets avec les organisations partenaires est un défi du fait que les projets qui seront financés par le fonds de cohésion doivent être déposés par le pays bénéficiaire. La Direction du développement et de la coopération (DDC), le secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et d'autres agences européennes de développement vont continuer à soutenir des projets dans les pays de l'Europe de l'Est qui n'entrent pas dans l'UE, comme ils le faisaient jusqu'à présent dans le cadre de l'aide aux pays de l'Est. AGRIDEA souhaite aussi y prendre part.

Contribution à la stratégie

AGRIDEA veut entretenir et élargir son réseau de connaissances dans l'«ancienne» Europe. Au travers d'un échange d'expériences au-delà des frontières, elle peut donner les impulsions nécessaires dans le système de vulgarisation en Suisse. Cela est également vrai pour les nouveaux pays membres de l'UE. AGRIDEA a la volonté, dans le cadre de sa mission d'entreprise, de mobiliser ses compétences dans les domaines méthode et technique dans l'Europe de l'Est. Sur la base du cadre retenu dans la stratégie, AGRIDEA a formulé les buts suivants:

- réaliser des projets communs avec les institutions de formation des pays voisins;
- apporter, en collaboration avec des partenaires locaux, une contribution au développement de l'agriculture et de l'espace rural qui soit judicieuse et durable pour la population, dans les pays de la cohésion, ainsi que les autres pays de l'Est;
- assurer, à long terme, son large spectre de compétences au travers de contrats provenant de pays européens.

P.1.1. Acquisition de données de base et développement de méthodes

P.1.2. Enquêtes et études ciblées

P.2. Initiation professionnelle, qualification et formation continue des vulgarisatrices et des vulgarisateurs

P.3.1. Information, documentation et moyens auxiliaires

P.3.2. Développement et diffusion de logiciels

P.4.1. Soutien en matière de vulgarisation, de formation professionnelle, de développement d'organisations et de groupes				
P.4.2. Soutien de projets novateurs				
P.5. Plateformes et réseaux de coordination				
Collaborer avec les réseaux européens, tels que l'IALB et RENE notamment.				
P.6. Prestations et mandats (hors mandat de base)				
<p>A l'exception de la participation aux réseaux européens, les actions de cette activité sont financées de manière externe. Elles ne font pas partie du mandat de prestations avec l'OFAG.</p> <p>Pour offrir ces prestations de service, AGRIDEA vise:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les mandats issus des pays voisins, comme jusqu'à présent; - les mandats liés à l'aide au pays de l'Est non membres de l'UE; - ainsi que, dans les pays européens de l'Est: <ul style="list-style-type: none"> - constituer des partenariats solides avec des organisations partenaires dans les nouveaux pays membres de l'UE. La priorité est donnée aux pays baltes, à la Pologne, la Hongrie et la Slovaquie, du fait de nos réseaux de connaissances actuels et du fait qu'ils font partie du fonds de cohésion; - développer des projets en collaboration avec les organisations locales partenaires qui peuvent contribuer de manière durable et judicieuse au développement de l'agriculture et de l'espace rural, qui ont une chance d'être retenus dans le programme de cohésion du pays concerné et qui nous permettent de déployer nos compétences clés techniques et méthodiques; - conduire les projets approuvés, en collaboration avec les organisations partenaires, suivant les contrats de collaboration correspondants. 				
P.7. Soutien aux tâches d'exécution (OFAG)				
Réalisation et collaborations				
Personnes de contact chez AGRIDEA				
Pierre Praz (Lausanne) et Ernst Bolliger (Lindau).				
Groupes concernés				
Développement rural (510), Marchés, Filières (520), Coopération internationale (530).				
Collaborations externes				
DDC, IALB, SECO.				
Groupes clients				
<input type="checkbox"/> Services cantonaux vulgarisation multiplicateurs	<input type="checkbox"/> Familles paysannes	<input checked="" type="checkbox"/> Administrations publiques et institutions	<input type="checkbox"/> Organisations agricoles et interprofessions	<input checked="" type="checkbox"/> Autres groupes de clients